

Notes

Études sur l'annotation en littérature

Sous la direction de Jean-Claude ARNOULD et Claudine POULOUIN

PUBLICATIONS DES UNIVERSITÉS DE ROUEN ET DU HAVRE

*Tous droits de traduction, d'adaptation et de reproduction sous
quelque forme que ce soit, réservés pour tous pays.*

Mise en pages : Jean-Claude ARNOULD, Marion HUMMEL et Laurent LECLAIR

© Publications des Universités de Rouen et du Havre, 2008
Rue Lavoisier – 76821 Mont-Saint-Aignan Cedex
www.univ-rouen.fr/purh
ISBN : 978-2-87775-445-3

Du parcours d'un traité d'obstétrique : les notes dans les versions françaises des *Divers travaux* de Rösslin (1536-1632)

Aux yeux d'un auteur, les notes peuvent paraître un élément infime. Cependant, dans le contexte des ouvrages médicaux de la Renaissance, elles exigent parfois un bref commentaire révélateur :

... me suis mis en mon deuoir de traduire, selon ma petite capacité, ce present livre, traictant de l'enfantement de l'homme : non pour ceulx qui sont instructz en la langue Latine, lesquels ne pourroient auoir grandement affaire, de ceste traduction (sinon que pour estre releuez de labeur, ilz y trouueront diuerses appellations, d'aucunes maladies, extraites des oeuvres de Galien) mais pour ceulx, qui n'ont eu l'opportunité, de vacquer en icelle langue¹.

Ce sont les mots de Paul Bienassis, le second traducteur des *Divers travaux* d'Euchaire Rösslin, dont la version parut en 1563. Nous reviendrons sur l'histoire des deux versions de cet ouvrage et sur les éditions qui parurent jusqu'en 1632, mais soulignons d'emblée le rôle que Bienassis attribue aux manchettes – les notes qu'il a ajoutées à sa version. C'est, selon lui (et il faut sans doute soupçonner une modestie un peu forcée), le seul élément qui puisse intéresser ceux qui lisent couramment le latin, à savoir les hommes de l'art. Alors que la version française – le texte lui-même – est destinée à un public moins instruit, les notes – l'apport du traducteur – élargissent le champ d'intérêt. Du même coup, ce texte revêt un autre aspect, en l'occurrence, plus savant. C'est une première indication de la façon dont les notes qui accompagnent des ouvrages médicaux en langue française à la Renaissance permettent à l'éditeur – ou au traducteur – de gloser un

1. *Des divers travavlx et enfantemens des femmes*, trad. par Paul Bienassis, Paris, Jehan Foucher, 1563.

texte, d'y apporter sa propre contribution, bref de l'offrir au regard d'un public qui n'eût pas forcément consulté le texte dans son état « primitif ».

Il nous semble d'autant plus intéressant d'arrêter notre regard sur les notes qui accompagnent les deux versions du traité d'obstétrique de Rösslin pour trois raisons. Premièrement, c'est un texte qui est réimprimé au moins huit fois entre 1536 et 1632. Les *Divers travaux* parurent pour la première fois en français en 1536, un peu plus de vingt ans après le texte allemand, mais seulement quatre ans après la version latine, celle-ci permettant à l'ouvrage de connaître une diffusion rapide dans beaucoup de pays de l'Europe². Ce vade-mecum, destiné à l'origine aux sages-femmes, ne fut pas méprisé par d'autres praticiens, dont des chirurgiens, des barbiers, des étudiants en médecine, et parfois par des hommes de l'art eux-mêmes. Or la première version française, qui bénéficia d'une réimpression en 1539, fut ensuite remplacée par une seconde version, entièrement retravaillée par un médecin poitevin, Paul Bienassis. Et cette version – plus moderne, plus élégante – fut réimprimée jusqu'en 1632, tant par des imprimeurs parisiens que, par la suite, par leurs confrères lyonnais et rouennais³. À l'exception des ouvrages de Jean Liébault et de Louise Bourgeois, aucun traité d'obstétrique en français de la même période ne connut une telle pérennité. En nous penchant sur son parcours, nous pourrions donc nous interroger sur l'évolution du livre médical, et plus particulièrement sur le statut des notes, du début jusqu'à la fin de la Renaissance.

Deuxièmement, les traités d'obstétrique en langue vulgaire – qui foisonnent en France beaucoup plus que dans le reste de l'Europe à cette époque – ont un intérêt tout particulier⁴. Alors que la médecine est censée être réservée aux seuls hommes⁵, l'accouchement reste largement une affaire de femmes. Jusqu'au milieu du XVII^e siècle, on

2. *Der Swangern Frauen und Hebammen Rosegarten*, Strasbourg, Martin Flach, 1513 ; *De partu hominis et quæ circa ipsum accidunt*, Francfort, Christian Egenholff, 1532.

3. Entre 1577 et 1632 nous avons recensé des rééditions imprimées chez Nicolas Bonfons (Paris, 1577 et 1586), Benoît Rigaud (Lyon, 1584), Abraham Cousturier (Rouen, 1602), et David Ferrand (Rouen, 1632).

4. Voir notre livre à paraître chez Droz : *Des « Divers Travaux » (1536) à l'« Apologie de Louyse Bourgeois sage femme » (1627) : les traités d'obstétrique en langue française à la Renaissance. Étude et bibliographie critique*.

5. Sur les femmes et le milieu médical à la Renaissance, voir S. Broomhall, *Women's Medical Work in Early Modern France*, Manchester et New York, Manchester University Press, 2004.

ne faisait appel aux hommes – soit aux chirurgiens, soit aux médecins – qu'en cas d'accouchements difficiles⁶. Pour ce qui est des accouchements normaux – plus de 90 % des cas –, c'est la sage-femme (ou la matrone) qui présidait. L'ouvrage de Rösslin – le premier traité d'obstétrique à paraître en langue vulgaire à la Renaissance – était beaucoup plus complet que les recueils populaires (inspirés le plus souvent des écrits dits « de Trotule »)⁷. Le médecin de Wurms s'adressait en premier lieu aux sages-femmes. Or nous ne savons pas si, en tant que physicien, il avait jamais assisté à un accouchement normal⁸, bien qu'il se fit fort de corriger les « erreurs » des matrones ! Selon certaines critiques féministes, ses connaissances livresques, puisées chez les auteurs anciens, eurent donc pour effet de s'imposer au détriment de la pratique plus évoluée de bien des praticiennes⁹. Sans doute faudrait-il néanmoins se garder de confondre trop rapidement la circulation du volume et l'influence de celui-ci sur la pratique courante de l'obstétrique. Constatons tout simplement que les traités en langue vulgaire sur l'obstétrique – à la différence des autres manuels médicaux – s'adressaient aux femmes autant qu'aux hommes. Les notes, quant à elles, représentent un lieu où s'inscrivent soit des commentaires destinés aux seuls hommes de l'art, soit des remarques visant un public généraliste, peut-être à majorité féminin.

Troisièmement, les *Divers travaux*, comme un certain nombre d'autres ouvrages obstétricaux de la Renaissance française¹⁰, sont une traduction, ce qui nous permet de poser des questions sur les rapports d'un traducteur avec le texte d'origine, car ces rapports ne sont

6. Voir l'étude de J. Gélis, *La Sage-Femme ou le médecin. Une nouvelle conception de la vie*, Paris, Fayard, 1988.

7. Voir B. Rowland, *Medieval Woman's Guide to Health*, Londres, Croom Helm, 1981 ; et W. Arons, *Eucharius Rösslin : When Midwifery Became the Male Physician's Province. The sixteenth-century handbook « The Rose Garden for Pregnant Women and Midwives », Newly Englished*, traduit de l'allemand, Caroline du Nord et Londres, McFarland et Company Inc. Publishers, Jefferson, 1994.

8. Signalons que la majorité des figures qui accompagnent le texte – empruntées à la tradition de Moschion – représentent des fœtus qui occupent des positions fâcheuses, et dont l'accouchement exigerait l'intervention d'un chirurgien.

9. Voir W. Arons, *op. cit.*, p. 4-5.

10. Citons, entre autres, les traductions d'Hippocrate (*De la nature de l'enfant au ventre de la mere*, Reims, N. Bacquenois, 1553 ; *De la geniture de l'homme*, Paris, G. Morel, 1559) et de Jacques Dubois (*Livre de la generation de l'homme*, Paris, G. Morel, 1559 ; *Livre de la nature et utilité des moys des femmes*, Paris, G. Morel, 1559) réalisées par Guillaume Chrestian ; ou les versions, ou plutôt adaptations de Giovanni Marinello réalisées par Jean Liébault (*Trois Livres appartenant aux infirmités et maladies des femmes*, Paris, J. Dupuis, 1582).

sûrement pas les mêmes que lorsqu'il s'agit d'un texte et des notes rédigés, tous les deux, par l'auteur lui-même. Pour un traducteur, les notes sont de son propre cru, à la différence de la version dont il est à la fois *un* auteur, mais non pas le seul. Nous pensons donc apporter, parallèlement, une contribution aux réflexions sur le statut des notes dans les traductions de l'époque.

Lorsque nous parlons de notes, il convient de prime abord de distinguer entre deux sortes de notes : d'une part celles rédigées soit par l'auteur, soit par son éditeur, et qui sont donc imprimées, visibles dans tous les exemplaires ; et d'autre part les notes écrites par tel ou tel lecteur particulier en marge du texte imprimé, ou sur une page blanche au début ou à la fin du livre. Ces notes, qui laissent ainsi des traces d'un acte de lecture *individuelle*, sont certes passionnantes. Elles nous permettent, par exemple, de savoir qu'un exemplaire de la dernière édition des *Divers travaux*, celle de 1632, circulait outre-Manche sous le règne de Charles I^{er} d'Angleterre¹¹. Ou bien de relever quelques réflexions en 1656 de la part du propriétaire d'un exemplaire de l'édition lyonnaise de 1584, un certain Étienne Moreau, chirurgien, qui note sa méthode de « querir l'arrierefaix dans la Matrice »¹². Nous devons, pourtant, nous limiter, dans cette communication, aux seules notes imprimées, celles qui font partie intégrante du livre mais qui, paradoxalement, se distinguent du texte à la fois sur le plan structural et sur le plan typographique.

Commençons par une question de méthodologie : où, dans la version d'un traité d'obstétrique, peut-on relever des notes ? Comment se caractérise l'espace, ou plutôt les espaces, qu'elles occupent ? À prendre le terme « notes » dans le sens le plus large, nous proposons d'en distinguer trois catégories. Dans un premier temps, tout texte liminaire n'est-il pas une « note », une remarque apportée par le traducteur, ou l'écrivain, un supplément au texte, rédigé après coup, et qui – quant à la typographie et la syntaxe – ne se confond pas avec le texte lui-même ? Dans un deuxième temps, et selon les mêmes critères – autonomie typographique et syntaxique, réflexion sur un ouvrage achevé – nous étudierons les manchettes, ce qu'on peut nommer la forme « classique » des notes. Et enfin, dans un troisième

11. Nous n'avons relevé jusqu'ici qu'un seul exemplaire de cette édition, conservé par la British Library, dans lequel une main a indiqué « London 1645 ».

12. Voir l'exemplaire conservé à la Taubman Medical Library, Ann Arbor, Université de Michigan. Nous remercions vivement la directrice de la bibliothèque de son aide précieuse.

temps – c'est sans doute le cas le plus épineux, puisque les « balises » syntaxiques et typographiques sont absentes – il faudrait prendre en considération également les « notes » qui sont incorporées dans le texte même. C'est-à-dire, dans le cas des traductions, les interventions, les ajouts, bref, tout ce qui ne constitue pas une traduction « fidèle ». Bien que l'on ne soit pas encore à l'heure des belles infidèles, le second traducteur de Rösslin, comme la grande majorité des traducteurs de cette époque, cède au plaisir d'annoter le texte silencieusement ; cependant il s'agit, cette fois-ci, de « notes » qui se déguisent. Si nous croyons que les manchettes correspondent le plus exactement à l'acception traditionnelle du terme, et mériteront donc que nous y consacrons une étude plus approfondie, il nous semble que les deux autres catégories – textes préliminaires et interventions incorporées dans le texte – nous permettent de mieux cerner tous les enjeux des notes.

Qu'en est-il de la première version des *Divers travaux*, rédigée par ce traducteur anonyme, et imprimée chez Jean Faucher¹³, en 1536 et 1539 – dans une décennie où les traductions des lettres anciennes de toutes sortes allaient bon train, et où les versions de tomes médicaux commençaient à se propager¹⁴ ? Les « notes » que sont les textes liminaires cherchent à défendre la traduction d'un traité d'obstétrique, car dans l'épître « Au Lecteur » qui précède le texte, le traducteur est hautement conscient qu'il ne convient pas de dévoiler les « secrets médicaux » au grand public :

Afin que n'ayes aucune cause de tesmerueiller amy lecteur quelle raison nous a induitz a te bailler ce present liure en langue vulgaire comme ainsi soit qu'il contienne la pluspart daucuns grans secretz de medecine : je tay bien voulu aduertir que non pas tant et lutilite de la chose qui de soy nest point mediocre : comme aussi la commodite des personnes qui le plus souuent traittent telles affaires secrettes nous ont esmeutz a ce faire : ensemble les continuelles prieres desdictes personnes. Non que ycelles toutesfois ayent aucune affection de scauoir les secretz medicinaux [...].

Cependant – c'est un argument qui est repris par bien d'autres auteurs ou traducteurs au cours du siècle – l'obstétrique constitue à ses yeux un cas exceptionnel :

13. La version latine du traité de Rösslin avait paru chez Faucher l'année précédente, ce qui l'amena sans doute à publier ensuite la version française.

14. Voir la bibliographie établie il y a un demi-siècle par H. Stone, « The French language in Renaissance Medicine », *BHR*, XV, 1953, p. 315-346.

[...] mais pour autant que la maniere nest point auiourdhuy : ne possible iamais fut dappeller ou intromettre si souuent en telles affaires les medecins comme les femmes : parquoy me sembleroit trop necessaire que les gardes daccouchees et celles que lon appelle saiges femmes ou matrosnes sceussent ces secrets : sur leur doit pour suruenir a telles incommoditez que le plussouuent sont causes de grans dengers.

Ainsi le traducteur ose-t-il espérer que, loin de nuire aux hommes de l'art, sa version encouragera les femmes à solliciter leur aide :

Si tu me dis que les medecins y pourroient perdre : je te dys que non : ains plustost par ce moyen augmenteront leur grand honneur et profit. Comme ainsi soit que premierement lauteur de ce liure fust medecin et naye traicte que les choses necessaires aux femmes : et aye reserue le surplus desdiz secretz aux medecins : de sorte que mestier sera apres la congnoissance de ces choses plussouuent intromettre le medecin que lon ne souloit.

Le même argument est repris, dans une seconde « Épître au lecteur » qui vient clore la traduction, permettant au traducteur de se défendre de nouveau. Cette fois-ci, évoquant la difficulté de traduire en français le nom de certaines plantes préconisées par Rösslin, le traducteur conseille au lecteur de consulter un autre groupe professionnel, à savoir les apothicaires : « ... ne fault que avoir recours a l'apoticaire et il tenseignera le cas. »

Ces « notes » que sont les épîtres liminaires proposent donc aux femmes un texte qui se laisse compléter par les conseils des hommes professionnels. Par ailleurs, puisqu'il n'y a aucune manchette tout au long de cette première version, rien ne semble sommer les professionnels de l'art de s'y intéresser. Quant au texte même de 1536, le traducteur essaie de suivre la pensée de Rösslin de mot à mot. Il ne cherche guère à « augmenter » la version française, car la rédaction de celle-ci dut lui paraître déjà une tâche ardue. Somme toute, les « notes » – considérées sous les trois catégories détaillées ci-dessus – ne sont pas en décalage avec le but que se propose le texte d'origine : fournir aux sages-femmes un manuel pratique sur les accouchements.

Or, lorsque nous abordons la seconde version, celle de 1563¹⁵, nous mesurons la façon impressionnante dont les traductions en

15. Cette édition est rarissime. Nous tenons à remercier la directrice de la Markland Library du Royal College of Obstetricians and Gynaecologists (Londres), qui nous a signalé l'exemplaire conservé dans cette bibliothèque.

langue française se sont imposées au cours d'un quart de siècle. Le traducteur parle en tant qu'apologiste du principe même de la traduction des auteurs anciens :

Certainement, si ie ne craignois, d'estre trop, proluxe : ie monstrerois, que toutes sciences, et matieres peuvent en toutes langues estre traduictes, avec grande utilité du public. (f^o A III v^o)

C'est le même argument que celui développé par Du Bellay, une quinzaine d'années auparavant, dans la *Deffence* :

[François, premier de ce nom] a notre langage, auparavant scabreux et mal poli, rendu élégant et sinon tant copieux qu'il pourra bien être, pour le moins fidèle interprète de tous les autres. Et qu'ainsi soit, philosophes, historiens, médecins, prêtres, orateurs grecs et latins ont appris à parler français¹⁶.

En outre, Paul Bienassis – à la différence du premier traducteur anonyme – ne cherche pas à s'excuser d'employer des néologismes savants :

Et si quelqu'un repliquoit, qu'en nostre version, nous auons laissé plusieurs termes Grecz, et Latins, leur donnant seulement la terminaison françoise, non pourtant intelligibles à vn pur François : La response est, que ayant esgard à la dignité des sciences, nous n'auons pas voulu legierement nous departir des propres termes. (f^o A IV r^o-v^o)

Aussi le traducteur cherche-t-il à concilier le principe de la traductibilité de tout texte et la dignité des sciences. Si nous jugeons que l'épître liminaire constitue la « note » dans laquelle il expose sa façon de concevoir sa tâche, c'est une note éminemment humaniste, de la part d'un médecin cultivé qui s'adresse à un ami maître-barbier et chirurgien qui ne l'est guère moins. Bienassis se plaît à citer tantôt Galien, tantôt Horace, avant de comparer Jacques Galloys à l'hôte romain par excellence, Licinius Lucullus. C'est mettre la version française sous le signe des « bonnes lettres ». Mais est-ce dire pour autant que Bienassis n'envisage plus les mêmes lecteurs – ou lectrices – que son prédécesseur ?

Il faudrait, nous semble-t-il, nuancer notre réponse. D'une part, nous l'avons vu tout au début, il n'exclut pas la possibilité que des hommes de l'art – c'est-à-dire des physiciens – puissent le consulter,

16. *Deffence et Illustration de la langue francoyse*, I, IV.

ne serait-ce qu'en lisant les manchettes. D'autre part, en désignant comme premier lecteur de la version française un chirurgien (« Dauantage pource que, outré les autres honestes estudes, ausquelles iournallement vostre esprit s'adonne, ie cognois que singulierement, vous estes affecté enuers la medecine, tellement que ie ne fais aucun doubte, que ce petit liure qui traicte de ceste science, en laquelle vous vous delectez le plus, ne vous soit agreable », f^o A IV r^o-v^o), il évoque un deuxième groupe de lecteurs fort important. Ambroise Paré, chirurgien du roi, défendait à son tour les versions françaises d'ouvrages médicaux, en nous rappelant qu'un chirurgien n'est pas censé lire de gros volumes en latin¹⁷. Quant aux sages-femmes, la véritable cible de Rösslin, et, à ce qu'il paraît, de son premier traducteur français, Bienassis n'en dit pas un mot. Ce qui n'exclut pas la possibilité que des sages-femmes soient parmi ses lecteurs. D'ailleurs, en 1587, Gervais de La Tousche, un simple « gentilhomme poitevin » qui se déchaîne contre les sages-femmes, ne met-il pas les femmes en garde contre les *Divers travaux*, témoignage incontestable de la diffusion de ce texte, surtout parmi les femmes¹⁸ ?

La « note » que constitue cette épître liminaire de Bienassis nous permet de sonder le but du traducteur au moment de sa rédaction, mais un auteur n'est pas maître de la fortune de son ouvrage... De surcroît, l'épître de Bienassis à Jacques Galloys ne figure que dans l'édition de 1563. Lorsque le volume est réimprimé par la suite – par d'autres imprimeurs –, cette première « note » est absente. Ne subsistent que les manchettes et les « notes » intercalées dans le texte. Avant d'examiner celles-là, résumons brièvement l'apport des notes que sont les ajouts du traducteur.

Si Bienassis rédige sa version avec un œil sur celle de son prédécesseur – nous avons longuement comparé les deux textes pour relever les similarités et les écarts –, il affiche néanmoins une indépendance marquée. D'un côté, il cultive un autre style, plus élégant, plus souple, pour remettre à jour une expression française qu'il a dû trouver trop souvent désuète. De l'autre côté, en tant qu'humaniste – et meilleur latiniste sans doute –, il corrige des contresens, et éclaircit le

17. Citons les remarques très pertinentes de T. Cave, dans un contexte plus général, sur la distinction à faire pour la Renaissance entre une bonne maîtrise du latin écrit et des notions du latin parlé (*Préhistoires II : langues étrangères et troubles économiques au XVI^e siècle*, Genève, Droz, 2001, p. 68).

18. « Mes Dames, il se vend vn petit liuret à Paris, intitulé, *Des diuers trauaux et enfantemens des femmes*, ie vous supplie de prendre bien garde à ce que dit l'Authheur d'iceluy, (si vous l'auiez leu.) », *La Tres-haute et Tres-souueraine Science de l'art et industrie naturelle d'enfanter*, Paris, D. Millot, 1587, f^o 19 v^o.

texte en y glissant ses propres commentaires. Ce sont ceux-ci qui constituent, à notre avis, des « notes ». Certes, on ne les repère en tant que telles qu'en confrontant les versions latine et française du texte – et on s'imagine mal que des chirurgiens ou des sages-femmes s'en soient donné la peine –, mais ce sont néanmoins les *réflexions* apportées par l'auteur de ce nouveau texte. Les ajouts, sans être ni très fréquents ni très longs en comparaison avec bien des traductions de cette époque, confèrent au texte une nouvelle identité, tantôt plus savante tantôt plus pratique. Lorsque le traducteur déploie ses connaissances livresques, c'est dans le but d'élucider un passage obscur ou d'expliquer un terme médical. Par exemple, il cite Hippocrate, en ajoutant quelques lignes (que nous indiquons en caractères italiques) sur le risque augmenté d'une fausse couche chez une femme trop maigre :

Nec non macilencis et exhaustis corporibus quæ sunt, abortus familiaris est. Quod, ut Auicenna tradit, quæ eiusmodi sunt morbo aut casu aliquo factæ, cibum omnem quem sumunt in alimentum et restitutionem corporis pristimi conuertunt, nihil alimento partus relinquentes, ob quam deinde penuriam, in utero partus debilitantur, neque manere possunt, sed ad exitum ante tempus detruduntur.

Et les femmes fort maigres, et outre nature grosses d'enfant, abuortent deuant qu'elle[s] soient grosses de deux mois : comme mesme Hippocrate l'escrit : et la raison est donnée par Auicenne, disant que la nourriture qui doit estre baillee au fruit, va tout à la femme pour l'engraisser et refaire : et ainsi l'enfant perd, et sort de la matrice deuant le temps¹⁹.

En précisant la période de la grossesse qui est concernée, il permet ainsi au chirurgien ou à la sage-femme de mieux diagnostiquer une fausse couche au début de la grossesse.

Un autre ajout nous fait penser davantage à des lecteurs masculins. Bienassis ajoute une longue parenthèse – que nous citons intégralement – pour expliquer l'origine étymologique du mot « pessaire » et l'emploi courant de ce remède :

Or Pessaire, nommé des Grecs *Péssos*, des Latins Pessus, et barbarement Pessarius, selon Paul Æginette, et Ætius, c'est de la laine tirée et réduite en forme du petit doigt, ainsi ronde, dedans laquelle on

19. *De partu hominis, et quæ circa ipsum accidunt*, Francfurt, apud Chr. Egonolphum, 1554, f° 33 v° ; *Des divers travavlx*, 1563, f° 72 v°.

retient les medicaments, pour appliquer dedans les genitoires des femmes²⁰.

D'après nos lectures d'autres traités d'obstétrique de cette époque, l'emploi des pessaires relevait souvent de ces connaissances médicales que les femmes se transmettaient de génération en génération, en les cachant aux médecins, soit par pudeur, soit par peur de se soumettre à des hommes de l'art trop tyranniques. François Rousset – chirurgien et auteur du traité de 1581 sur l'opération césarienne – consacre une bonne trentaine de pages aux pessaires utérins, qui, selon lui, font partie des « secrets des femmes »²¹. Une sage-femme n'aurait guère eu besoin de l'explication de Bienassis, nous semble-t-il, mais des chirurgiens ou des étudiants de médecine lui en auraient peut-être su bon gré.

Pendant, tous les ajouts ne vont pas dans le même sens. Certains développements traitent de sujets hautement pratiques, qui intéresseraient davantage les sages-femmes ou bien les gardes d'accouchées, voire les futures mères elles-mêmes. N'oublions pas que les gardes d'accouchées ou les nourrices, si elles ne savaient pas lire, se faisaient sans doute instruire par l'intermédiaire des femmes qu'elles soignaient – un autre groupe de lectrices peut-être non négligeables. En 1513, Rösslin avait choisi de dédier son traité à Katherine, duchesse de Brunswick et de Lüneburg ; d'autres auteurs français de traités d'obstétrique ou de gynécologie les offrent également à des femmes haut placées²². Or, sans être une œuvre de vulgarisation au même titre que les *Erreurs populaires* de Joubert, la version de Bienassis avait de quoi intéresser un public féminin sans aucune formation médicale. Le traducteur développe par exemple les consignes sur la façon de rafraîchir en été la pièce où se déroulera l'accouchement (nous indiquons en caractères italiques les ajouts) :

Per æstatem autem, uentus admittendus et refrigerandus idem est, ne inter æstum atque laborem pariens deficiat.

Mais durant l'Esté il faudra refroidir [la chambre], *en arrosant souuent la place, et y espendant des Roses, Violes, et autres telles*

20. *Des divers travaylx*, 1563, f° 57 r°-v° ; cf. *De partu hominis*, 1554, f° 26 v°.

21. *Traitté nouveau de l'Hysterotomotokie*, Paris, D. Duval, 1581, p. 207.

22. Guillaume Chrestian dédia le *Livre de la nature et utilité des moyz des femmes* (1559) à Diane de Poitiers ; Laurent Joubert provoqua un scandale en dédiant les *Erreurs populaires* (1578) à Marguerite de Valois.

*fleurs, qui rafraichissent, de peur que la femme grosse, tant pour la chaleur que pour le trauail vienne à defaillir*²³.

Et il explique dans un langage simple la raison pour laquelle on a recours aux « fumigations » :

Proderit autem et suffire genitalibus, musca scilicet, ambra, gallia muscata, quæ punis imposita gratum ac suaue odorem præbent, quo et loci ipsi aperiuntur, et inter uorsum attrabuntur.

Il sera bon, et proffitable aussi, de parfumer les genitoires de musc d'ambre, de noix muscate, lesquelles choses estant mises sur les charbons, rendent vne odeur agreable, et suaue, dont les orifices, et bouches des vaisseaux estoupez sont ouuers : car de leur force ils extenuent, et subtilisent la crassitude des humeurs, et par incision ils debouchent les obstructions, et attirent hors le fruit²⁴.

De tels ajouts nous font penser que la fonction de ces « notes intercalées » est de rendre le texte plus abordable. Cependant, lorsque nous passons aux manchettes, nous sommes confrontés à des notes d'un tout autre ordre. Les éditions du texte latin de Rösslin imprimées en 1544 et 1554 – dont Bienassis se serait servi selon toute probabilité – ne lui soufflaient pas son inspiration, car l'édition de 1544 n'a aucune manchette, et celle de 1554 n'en a que très peu, et elles se bornent à indiquer (en peu de mots) le sujet médical d'un paragraphe : « *tumor* », « *menses* », « *sterilitas* »²⁵, etc. C'est dans les manchettes, qui sont son apport le plus manifeste au texte d'origine, que Bienassis propose un échange avec ses propres collègues. Les hommes de l'art consultaient-ils alors les textes médicaux en version française ? Selon Guillaume Chrestian, qui avait passé des années à Orléans, en province les étudiants de médecine ne parvenaient pas à lire de longs volumes en latin, et étaient donc obligés d'avoir recours à des traductions²⁶. Originaire de Poitiers, Bienassis a pu sans doute faire la même constatation que Chrestian, mais il se garde de le dire trop haut. Il valait mieux flatter les hommes de l'art en laissant croire que seules les manchettes méritaient leur attention !

23. *De partu hominis*, 1554, f° 20 r° ; *Des divers travavlx*, 1563, f° 43 v°.

24. *De partu hominis*, 1554, f° 13 v° ; *Des divers travavlx*, 1563, f° 25 v°.

25. *De partu hominis*, 1554, f° 26 v°, 33 v°, 44 r°.

26. Voir l'analyse de R. Durling, « A chronological census of Renaissance editions and translations of Galen », *Journal of the Warburg and Courtauld Institutes*, 1961 (p. 230-305), p. 240.

Or, dans la version de Bienassis, les manchettes constituent, à elles seules, un petit commentaire sur le texte, dont elles se distinguent sur le plan typographique – caractères italiques, en marge d'un texte en caractères romains. En fait, parfois le traducteur – ou l'imprimeur, car dans quelle mesure le traducteur avait-il son mot à dire quant à la mise en page ? – semble s'attendre à ce que l'on lise les manchettes comme un véritable texte à part : des phrases qui exigent que l'on tourne la page pour les lire jusqu'à la fin²⁷, l'enchaînement syntaxique de deux manchettes²⁸. Mais à d'autres moments les manchettes ne sont que des « balises » destinées à orienter le lecteur, comme c'était le cas dans l'édition du texte latin de 1554. Alors, un seul mot (« parfums », f^o 25 v^o) peut servir aussi bien qu'une phrase avec un verbe à l'infinitif (« s'abstenir d'estuues », f^o 25 r^o), ou bien une phrase avec un verbe conjugué (« Les matrices so[n]t dures et seiches aux femmes agees », f^o 23 r^o).

Ces manchettes proposent un commentaire hautement sélectif puisqu'elles sont loin d'occuper tout l'espace éventuel. Aucune manchette à côté des figures, cela va de soi, mais il est rare que les marges du texte débordent de notes²⁹. L'espace blanc qui entoure ces notes a pour effet symbolique de rehausser leur valeur, de les mettre en exergue. Il est intéressant de se poser la question : quelle impression se dégage si l'on ne lit *que* les manchettes ? Certes, elles résument l'essentiel du texte, reprenant souvent les termes employés dans la version française, par exemple (f^o 48 r^o) :

Car ou la mere est tant affligee
des douleurs et trauaux...

*Quand la mere
est affligee.*

En plus, elles renvoient le lecteur à d'autres chapitres dans lesquels Rösslin avait abordé le même sujet. Si Bienassis s'abstient de tout commentaire personnel dans les manchettes – à la différence de Guillaume Chrestian, traducteur de Jacques Dubois et d'Hippocrate, qui cède une ou deux fois à la tentation d'apporter des réflexions sur sa propre expérience³⁰ –, c'est parce qu'il y voit cependant un espace

27. « *Il faut aussi regarder à la couleur et / saueur du lait* » (1563 : f^o 98 r^o-v^o).

28. « *Si l'enfant a la teste la premie[re]* » et « *S'il a les pieds les premiers* » – notez le passage de « l'enfant » à « il » (1563 : f^o 88 v^o).

29. Le feuillet 28 constitue une exception à la règle.

30. Dans sa version du *Livre de la nature et utilité des moys des femmes*, Chrestian avait relevé environ la moitié des annotations de Dubois, auxquelles il en ajouta deux de son propre cru : l'une cite sa propre expérience à Orléans (pour appuyer

réservé aux annotations savantes. C'est ainsi que nous recensons une vingtaine de manchettes dans lesquelles il précise une source ancienne sans que celle-ci soit forcément nommée dans le texte de Rösslin. Notons qu'Hippocrate est son auteur préféré, devançant de loin Galien, Aristote ou Pline. Ce sont ces « notes », nous semble-t-il, qui font des *Divers travaux* de 1563 un volume apte à intéresser les hommes de l'art, à la manière d'une édition critique³¹. Mais elles sont en décalage avec la portée de la plupart des notes intercalées. Les deux sortes de « notes » révèlent un texte qui oscille entre la vulgarisation et l'explication scientifique. Or c'est une hésitation qui traduit, à notre avis, le double statut des versions françaises en matière de médecine obstétricale.

Si la version de Bienassis connaît des réimpressions assez régulières jusqu'en 1632, n'est-ce pas parce que le manuel plaît à des groupes de lecteurs sur qui des éditeurs tels que Nicolas Bonfons ou Benoît Rigaud peuvent compter ? Bien que l'épître de Bienassis à Jacques Galloys ne soit plus réimprimée après 1563, les manchettes continuent, elles, à accompagner le texte jusqu'en 1602. Mais avec la dernière édition, sortie de la presse rouennaise de David Ferrand en 1632, le volume revêt sa dernière forme. La mise en page est complètement retravaillée ; il s'agit désormais d'un volume de petit format, très sobre, dans lequel toutes les manchettes sont supprimées. Presque un siècle après la parution de la première version, nous retrouvons un Rösslin français aux marges nues. Seules les « notes » intercalées dans le texte subsistent, car ces notes-ci ne se laissent pas enlever au gré de l'imprimeur, puisque, à la différence des manchettes ou des pièces liminaires, elles sont fusionnées avec le texte.

Valérie WORTH-STYLIANOU
Université d'Oxford Brookes

le jugement de Dubois, p. 116), l'autre exprime son avis sur un sujet de controverse (p. 127).

31. Voir par exemple les références fort précises aux *Aphorismes*, f^o 73 r^o.